

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée Etienne Mimard - CPGE - PTSI

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée Etienne Mimard - CPGE - PTSI (5298)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 20%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Etienne Mimard - CPGE - PTSI (5298)	Jury par défaut	Tous les candidats	45	962	500	496	37

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Etienne Mimard - CPGE - PTSI (5298)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	271	96	94	5	13,5 %
			Masculin	691	404	402	32	86,5 %
			Total	962	500	496	37	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée Etienne Mimard - CPGE - PTSI (5298)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	2	0	0	0	0 %
				Sans mention	52	20	18	3	8,1 %
				AB	183	157	156	16	43,2 %
				B	229	224	223	16	43,2 %
				TB	96	96	96	2	5,4 %
				TBF	3	3	3	0	0 %
			Baccalauréat Technologique	Total	565	500	496	37	100 %
				Sans mention	1	0	0	0	
				AB	2	0	0	0	
				B	2	0	0	0	
				TBF	1	0	0	0	
				Total	6	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
		Baccalauréat Professionnel	Baccalauréat Professionnel	Sans mention	1	0	0	0	
				B	1	0	0	0	
				Total	2	0	0	0	
		Diplômes étrangers équivalents au bac	Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	269	0	0	0	
				AB	75	0	0	0	
				B	36	0	0	0	
				TB	8	0	0	0	
				TBF	1	0	0	0	
				Total	389	0	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Etienne Mimard - CPGE - PTSI (5298)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	507	455	451	33	89,2 %
			En réorientation	49	40	40	4	10,8 %
			Non scolarisés	49	0	0	0	0 %
			Scolarité étrangère	351	1	1	0	0 %
			Autres	6	4	4	0	0 %
			Total	962	500	496	37	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Etienne Mimard - CPGE - PTSI (5298)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	416	375	373	26
			Mathématiques Spécialité & Sciences de l'ingénieur et sciences physiques	111	105	103	10
			Autres doublettes	28	18	18	1
		Baccalauréat Technologique	<i>À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.</i>				
		Baccalauréat Professionnel	<i>À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.</i>				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Etienne Mimard - CPGE - PTSI (5298)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	75 %	75,3 %	75,5 %	70,3 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences de l'ingénieur et sciences physiques	20 %	21,1 %	20,9 %	27 %
		Autres doublettes	5 %	3,6 %	3,6 %	2,7 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Spécialités du baccalauréat	2 Spécialités scientifiques parmi : Physique - SI - NSI - Mathématiques	Essentiel
	Enseignements scientifiques ou technologiques	Notes de 1e et terminale des spécialités	Essentiel
	Enseignement lettres et LV	Notes de 1e et terminale	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthodes de travail	Confirmées dans les bulletins scolaires et la fiche Avenir	Essentiel
Savoir-être	Autonomie	Confirmées dans les bulletins scolaires et la fiche Avenir	Essentiel
	Capacité à s'investir	Confirmées dans les bulletins scolaires et la fiche Avenir	Essentiel
	Concentration et participation en classe	Confirmées dans les bulletins scolaires et la fiche Avenir	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Confirmée dans les bulletins scolaires et la lettre de motivation	Essentiel
	Intérêt pour la formation	Participation aux séquences d'information (JPO, JES, Forum, rencontres...)	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	RAS	RAS	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Candidat autre que bac général

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

Le classement des candidats sur ParcourSup est obtenu avec une note. Cette note est le résultat d'un calcul.

La note finale est la moyenne de 4 notes :

1ere note : c'est la moyenne des notes de 1ère et terminale de l'élèves. Les enseignements scientifiques et technologiques ont un coefficient 2

(coef4)

2eme note : C'est le calcul d'une note résultant de la fiche avenir du candidat.

La fiche avenir comporte tous les avis mis par le

chef d'établissement et le conseil de classe. Ces éléments sont :

Méthode de travail

Autonomie

Engagement citoyen

Capacité à s'investir

Capacité à réussir

(coef 2)

3ème note : C'est une note relative à la lecture des bulletins scolaires (coef 3)

4ème note : c'est une note relative à la motivation du candidat après lecture du projet motivé. (coef1)

Chacune des notes a un coefficient différent pour le calcul de la note finale.

Traitement de la note : Les candidats sont classés. La CEV défini la limite basse à partir de laquelle les candidats sont refusés.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces

dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Bien lire le descriptif de la formation

Rédiger un projet motivé simple mais sincère ; Ce ne doit pas être un copier-coller d'une lettre type et une lettre de flatterie de l'établissement.

Relire et vérifier vos appréciations de votre parcours avenir.

Signature :

Florent JOST,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée

Etienne Mimard